



Conseil de la Ville

Règlement RV-2016-15-97 modifiant le Règlement RV-2015-15-22 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Modification de l'article 5

L'article 5 du Règlement RV-2015-15-22 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire est modifié :

1. Par le remplacement du tableau du 1^{er} alinéa de l'article 5 par le tableau suivant :

ACTIVITÉS	CLIENTÈLE	TARIFS (taxes incluses)
Bain libre (piscines intérieures)	Adultes (18 ans à 54 ans)	2,50 \$
	Aînés (55 ans et plus)	1,75 \$
	Enfants (6 ans à 17 ans)	1,25 \$
	Enfants (5 ans et moins)	Gratuit
Bain libre (piscines extérieures)	Tous	Gratuit
Glissade sur chambre à air	Adultes (18 ans et plus)	5,00 \$
	Enfants (7 ans et plus)	5,00 \$
	(6 ans et moins)	Gratuit
Patinage libre	Tous	Gratuit
Ski et planche à neige	Adultes (18 ans et plus)	12,00 \$ (3 heures et moins) 15,00 \$ (plus de 3 heures) 100,00 \$ carnet de 10 billets de jour valide pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018
	Enfants (7-17 ans)	8,00 \$ (3 heures et moins) 10,00 \$ (plus de 3 heures) 60,00 \$ carnet de 10 billets de jour valide pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018
	Enfants (6 ans et moins)	Gratuit
Badminton libre	Adultes (18 ans et plus)	6,00 \$
	Enfants (6 à 17 ans)	3,00 \$

2. Remplacement de l'annexe A;

L'annexe A de ce règlement est remplacée par l'annexe A jointe au présent règlement.

Adopté le 27 juin 2016

(signé) Robert Maranda

(signé) Marlyne Turgeon

Robert Maranda, maire suppléant

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 6 JUILLET 2016